



association syndicale
autorisée des propriétaires
au Bois de La Chaise

LA LETTRE D'INFORMATION

LE BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASA

Juin 2026

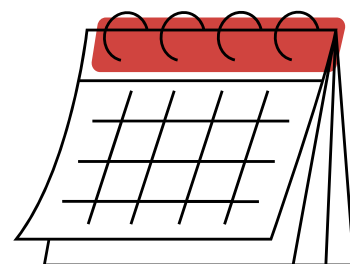


Sommaire

- Appel à Candidature
- Entretien des haies
- prévention Incendie
- Après l'hivers...
- les insectes dans le Bois
- Les changements à venir
- A noter

Assemblée Générale 2026

L'Assemblée Générale de l'ASA se déroulera le
Lundi 3 Août à 10H 00 précises
à la salle Hubert Poignant
L'émergement débutera dès 9H30



Appel à Candidature Syndicat de l'ASA

Le Syndicat (Conseil) compte 15 membres, est renouvelé par tiers chaque année.

Les élections se tiennent à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle
Tout membre de l'ASA du Bois de la Chaise à jour de sa cotisation peut se porter candidat.

Nous recherchons des personnes dynamiques, engagées, prêtes à s'investir et à contribuer de manière positive à la vie de l'ASA, à l'avenir du Bois.

Les sujets ne manquent pas :

le boisement, le biotope,

l'urbanisme, la défense contre la mer, la gestion des eaux pluviales

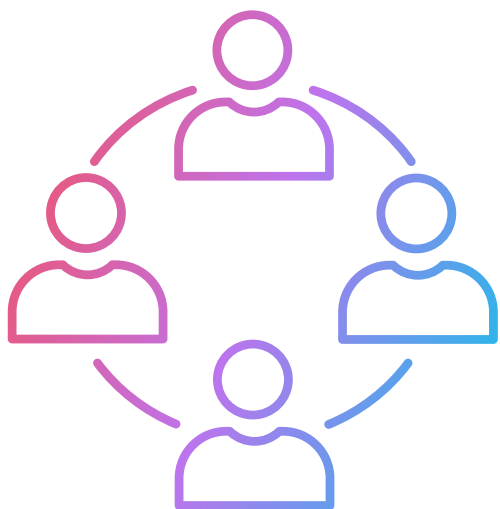
la circulation, l'entretien des allées

les relations avec la mairie, la communication

Si vous le souhaitez , adressez votre candidature à:

contact@asa-boisdelachaise.fr.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée **au 24 juillet 2026.**



Entretien des haies

Nous vous rappelons l'importance d'entretenir les haies.

La végétation a beaucoup poussé avec les pluies abondantes du printemps.

Les véhicules de ramassage des ordures ménagères ou les pompiers ont du mal à passer à certains endroits. Ce sont surtout les branches hautes qui leur posent problème et aussi les ronces pour les cyclistes adultes comme enfants

Nous demandons donc à tous **les propriétaires de tailler leurs haies pour éviter aussi le risque incendie**

Un test d'accès a été effectué, par les pompiers de Noirmoutier, au cours du week end de la Pentecôte, qui a mis en évidence des difficultés d'accès dans certaines zones. Une communication de l'ASA sera réalisée dès que le SDIS de Noirmoutier nous aura fait part de ses recommandations.



Les extincteurs



Pour rappel : les extincteurs doivent être contrôlés tous les ans.

Vous pouvez réaliser ce contrôle avec

Guillaume DAVERSIN
NO INCENDIE
06 89 86 68 58

Vous pouvez le contacter pour le **contrôle de votre extincteur** et aussi **pour un achat**.

Il se déplacera chez vous.

[COMMENT UTILISER SON EXTINCTEUR EN VIDEO](#)

RAPPEL

l'arrêté préfectoral du 15 juin 2026 indique les restrictions suivantes, valables toute l'année:

• Dans les bois et forêts et jusqu'à une distance de 200 mètres de ceux-ci, il est interdit notamment :

- 🔥 d'**allumer un feu** de quelque nature que ce soit ;
- 🔥 d'**utiliser des barbecues, braseros, méchouis** ou feux de camp ;
- 🔥 **de fumer**, y compris sur les routes et chemins qui traversent ou longent les bois et forêts ;
- 🔥 de **tirer des feux d'artifice** ou d'organiser des activités pyrotechniques (sauf dérogation)



Vérifications d'usage après un hiver particulièrement pluvieux

Sans connaître d'épisode exceptionnel comme la tempête Kirk le 9 octobre 2024, l'hiver 2025-2026 a été excessivement humide. Ainsi, entre décembre et février, il est tombé l'équivalent de la moitié de la quantité moyenne annuelle. Si les dégâts ne sont pas immédiats et directement visibles, ils peuvent être pernicieux et tout aussi dommageables avec des sols saturés dans un contexte de températures globalement douces sans ensoleillement <https://climat-vendee.fr/bilan/hiver-2025-2026-que-deau/>:

- Pour les plantes : les nappes phréatiques sont hautes ...c'est parfait pour l'arrosage (en cas de puit ou de citerne) mais il est important de bien observer les plantes pour guetter des premiers signes de maladies éventuelles. L'attention doit être portée sur les sols afin de valider s'ils sont bien drainés et éviter ainsi le pourrissement des racines ; détecter la présence de champignons pour les traiter sans tarder (le phytophthora, par exemple, courante sur certaines espèces arbustives, peut aller jusqu'à tuer des arbres de haute tige)

- Pour les maisons : La présence de flaques d'eau ou de boue par endroit dans les jardins après une bonne pluie, ou bien des traces de moisissures, des efflorescences (taches blanches de salpêtre), des cernes ou traces de coulures sur les murs de sous-sol ou ceux de fondation doivent alerter :

l'été est le bon moment pour vérifier les drainages des maisons par les regards de visite ou de petits sondages; au besoin par la prise de RDV avec un spécialiste caméra pour voir si des racines ou des affaissements de tuyaux empêchent le bon écoulement. Sans oublier de vérifier les pompes de relevage s'il y a lieu par des process de test. En cas de problèmes avérés et persistants, le risque est un pourrissement des murs eux mêmes ou de la toiture si les gouttières ne peuvent plus s'évacuer, ce qui entraîne alors le développement de champignons en sous face des structures bois (mérule ou autres). Le risque d'affaissement des fondations de la maison avec un sol trop meuble ne doit pas être négligé.

N'oublions pas qu'in fine, ces eaux de pluie sont évacuées par les fossés, parfois busés mais souvent à ciel ouvert en bordure de terrain, qu'il s'agit donc d'entretenir. Au printemps et en cours d'été, c'est le moment de profiter qu'il fait beau et que les maisons sont ouvertes (parfois avec des bras qui peuvent aider) pour intervenir si besoin : enlever les épaisses couches de feuilles, couper les plantes envahissantes...



Des insectes très utiles mais...

Les frelons asiatiques :

Au printemps, l'éclosion des fleurs fournit les conditions idéales aux premiers vols des insectes pollinisateurs. Les frelons à pattes jaunes, dit « asiatiques », se reproduisent en masse avant d'aller décimer les ruches d'abeilles alentours, pourtant maillons essentiels de la biodiversité et qu'il faut protéger.

A ce propos, la municipalité a installé 3 ruches sur le château de Noirmoutier depuis le 23 avril 2026.

C'est le moment parfait pour les attraper car elles n'en sont qu'au stade du nid primaire et n'ont pas encore mené à bien le développement de leur colonie. Les dispositifs collectifs préventifs n'existant pas à Noirmoutier, les pièges pour particuliers sont à mettre en place. Selon le magazine *Que Choisir* : "Les plus efficaces et sélectifs pour capturer les reines fondatrices sont le piège japonais, dit « Osaka » ou coréen « Bee Vital, tous deux difficiles à trouver. Un troisième piège vient d'arriver sur le marché, Good4Bees, qui donne des résultats encourageants."

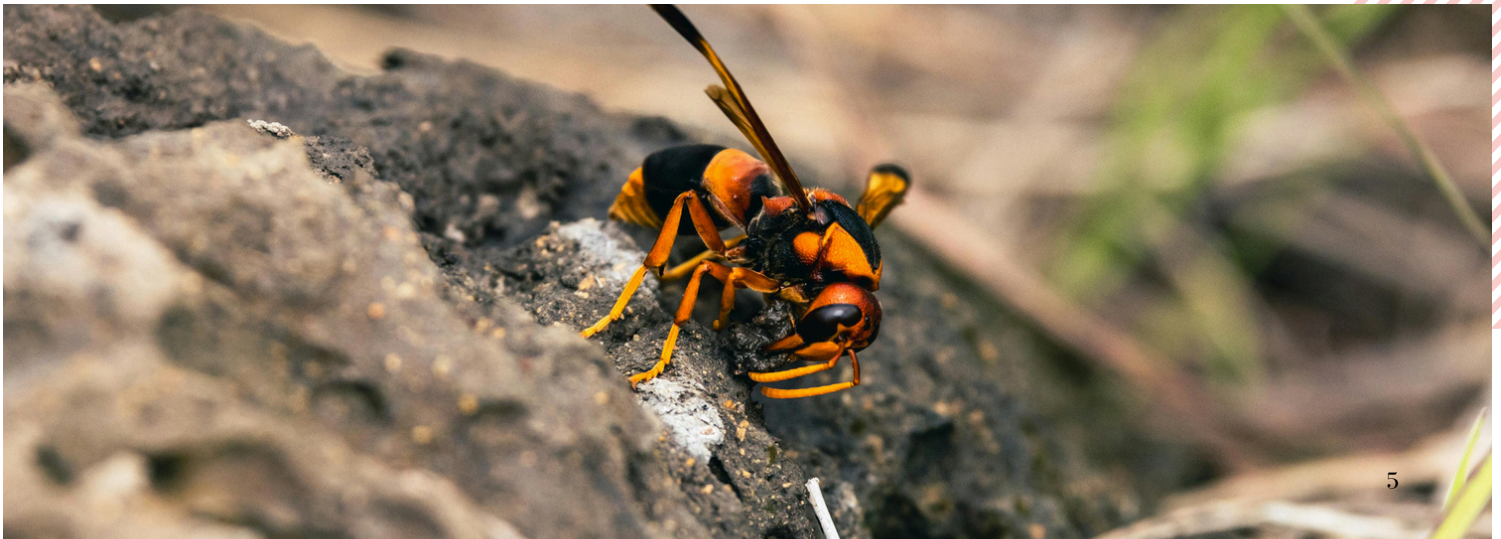
Mais vous pouvez aussi fabriquer un piège vous-même selon la vidéo jointe. Attention, dans le mélange qui sert d'appât, la présence de vin blanc est nécessaire pour repousser les abeilles et la taille des trous doit être respecté pour ne pas nuire aux autres insectes qui peuvent alors s'échapper une fois entrés.

[Comment fabriquer un piège](#)

Pour autant, si vous repérez un nid de frelon actif, des solutions radicales doivent être opérées en curatif. La Communauté de communes organise la destruction des nids sur les parcelles privées. Les demandes de destruction se font auprès de [l'accueil](#).

Retrouvez toutes les informations sur le site de la [communauté de commune](#)

Pour toute urgence le week-end, vous pouvez contacter « HYGIENE DE VENDEE » au 02.51.46.68.17 (bureau) ou au 06.61.53.16.92 (astreinte).



Des insectes très utiles mais...

Les chenilles processionnaires :

Cet insecte est surtout connu pour son mode de déplacement, en file indienne, qui correspond à l'espèce la plus courante présente dans le Bois de la Chaise autour des pins. Après avoir rejoint le sol entre février et avril pour s'y enterrer et vivre la phase de chrysalide, la chenille mue en papillon au printemps. Puis, entre juin et septembre, les femelles se mettent alors à rechercher un pin pour y pondre leurs œufs.

Couverts de poils urticants, ces chenilles peuvent occasionner des réactions allergiques, parfois graves chez l'homme, soit par contact avec l'animal ou avec de simples poils perdus (à cause du vent ou d'un nid déplacé). En cas de pique, laver la peau abondamment à l'eau et au savon. Un papier collant peut être utile pour décrocher les poils urticants. Les antihistaminiques peuvent parfois soulager les démangeaisons.

Ces chenilles occasionnent aussi des dégâts sur les arbres comme la défoliation ou un affaiblissement qui diminue ses capacités à résister notamment au stress climatique.



La fin du printemps est donc le moment idéal pour agir en préventif : nichoir à mésange ou pièges à phéromones que l'on trouve dans le commerce.

Vous pouvez aussi le fabriquer vous-même, retrouvez quelques conseils [ICI](#)

A l'automne, si vous notez la présence de gros cocons blancs sur les pins, vous pouvez vous adresser à un élagueur qui viendra couper la branche et brûler le nid. Au besoin, une inscription se fait en ligne sur le site du spécialiste en Pays de Loire Polleniz. polleniz85@polleniz.fr ou 0251477061

Des insectes bien utiles mais...

Les moustiques tigres

On note la présence de cette race de moustiques depuis 2004 en France et depuis 2015 à Noirmoutier. Leur prolifération est un sujet de santé publique.

Cartes de présence du moustique tigre (*Aedes albopictus*) en France métropolitaine - Ministère de la Santé, de la Famille, de l'Autonomie et des Personnes handicapées

Ce moustique (*Aedes albopictus*) est une espèce invasive qui se reconnaît à ses striures blanches sur le dos...Il est vecteur potentiel de la dengue, du chikungunya, du virus zika et d'autres maladies.

Les femelles moustiques ont besoin d'eau stagnante pour pondre leurs œufs, et les changements climatiques peuvent créer de nouveaux habitats favorables à la reproduction des moustiques.

Des gestes simples permettent de limiter la progression des moustiques d'eau douce.
[les_bons_gestes_pour_lutter_contre_les_moustique_s.pdf](#)

Ainsi la gestion des eaux pluviales et l'entretien des fossés reste ici encore un élément clé de la solution.



*



LES CHANGEMENTS A VENIR

LES NUISANCES SONORES : LES TRAVAUX

La bonne entente entre voisins, le respect de la tranquillité d'autrui ont toujours prévalu dans le Bois de la Chaise.

Malheureusement, depuis quelques années, certains chantiers, soit d'entretien paysager, soit de rénovation / construction de maisons, sont particulièrement bruyants, et surtout le sont parfois même le Dimanche. L'arrêté préfectoral 22/CAB/399 autorise des amplitudes plutôt larges la réalisation de travaux :

Pour les pro 7h-20h tous les jours sauf samedi : 8h-12h. Interdit le dimanche

Pour les autres : Lundi vendredi : 8.30-12h /14h30-19h, Samedi : 9-12h /15-19 h, Dimanche : 10-12h

Toutefois, notamment en période estivale et de vacances scolaires, il convient d'être raisonnable, et de penser à réduire les nuisances sonores.



CIRCULATION DOUCE

Le syndicat a décidé, pour le confort et la sécurité de tous, de poser des poteaux allée des Louinas pour restreindre le stationnement.

Pour gérer l'afflux conséquent de vélos à proximité des plages, l'ASA fait installer des parkings à vélos (dispositifs achetés auprès de l'ONF)

Les panneaux informatifs temporaires, de couleur jaune, ont été réinstallés par l'ASA afin d'éviter les débordements du stationnement, et sensibiliser les visiteurs au risque Incendie

La communauté de commune communique aussi pour donner les éléments essentiels aux cyclistes [retrouvez toutes les infos](#)



LA FIBRE

Le dernier secteur du Bois, qui ne disposait toujours pas du réseau Fibre Internet, **va être équipé d'ici au 14 Juillet.**

Il s'agit du secteur **entre l'allée de la Clère et la mer.**

Le syndicat de l'ASA remercie vivement et sincèrement François PICOT qui a géré ce dossier efficacement, auprès de Vendée Numérique, des entreprises et des propriétaires concernés.

Jour de collecte



2026 BOIS DE LA CHAISE tri et collecte

Collecte des déchets ménagers :

JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
J 5	J 5	J 5	J 5	J 5	J 5	J 5	J 5	J 5	J 5	J 5	J 5
J 12	J 12	J 12	J 12	J 12	J 12	J 12	J 12	J 12	J 12	J 12	J 12
J 19	J 19	J 19	J 19	J 19	J 19	J 19	J 19	J 19	J 19	J 19	J 19
J 26	J 26	J 26	J 26	J 26	J 26	J 26	J 26	J 26	J 26	J 26	J 26
J 26	J 26	J 26	J 26	J 26	J 26	J 26	J 26	J 26	J 26	J 26	J 26

Collecte des emballages :

du 6 Juillet au 30 Août : la collecte a lieu le vendredi

JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
J 22	J 19	J 19	J 16	J 23	J 20	V 17	V 14	J 17	J 15	J 22	J 24
J 22	J 19	J 19	J 16	J 23	J 20	V 17	V 14	J 17	J 15	J 22	J 24
J 22	J 19	J 19	J 16	J 23	J 20	V 17	V 14	J 17	J 15	J 22	J 24
J 22	J 19	J 19	J 16	J 23	J 20	V 17	V 14	J 17	J 15	J 22	J 24

LA DÉCHETTERIE
 Parc d'activités des Mandeliers
 21500 La Guierrière
 Lundi au samedi : de 9h à 19h00 et de 14h à 17h00
 Dimanche, juillet et août, ainsi que certains jours fériés (à partir de 10h00) : de 9h00 à 18h00 et de 9h à 17h00.
 Votre déchetterie est fermée les 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 1^{er} novembre, 11 novembre et 25 décembre.
 Fermeture exceptionnelle de toutes les déchetteries en Vendée : jeudi 15 janvier

LES ENCOMBRANTS/FERRAILLES
 Collecte organisée chaque mois. Pour connaître les dates et tous les détails, appelez le 02 51 35 99 95.
 Pour faciliter l'évacuation, ne mettre les encombrants ni sous les fils électriques ou téléphoniques, ni sous les arbres.

L'AMIANTE
 Pour connaître les dates de collecte de l'amiante et vous inscrire, veuillez appeler le 02 51 35 99 95.

Télécharger le calendrier en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://urlz.fr/pHjz>

Le calendrier est aussi disponible à la Communauté de Communes et dans les 4 mairies de l'île

Horaires des marées

Télécharger les horaires en cliquant sur le lien ci-dessous : <http://maree.info/120>



Demandes Urbanisme

PERMIS DE CONSTRUIRE

N° Permis :

In date du :

Bénéficiaire(s) :

Nature des travaux :

Nom de l'architecte :

Surface de plancher autorisée : m²

Hauteur de la/des construction(s) : m

Surface des bâtiments à démolir : m²

Superficie du terrain : m²

Le dossier peut être consulté à la Mairie de (ville et adresse) :

Modèle de permis : Le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain du présent permis (article R4815 du code de l'urbanisme). Tout recours administratif est sans effet suspensif. Ce permis d'urbanisme ne confère à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la décision préalable. Cette notification doit être adressée au plus récemment avec un avis de réception dans un délai de quinze jours après la signature de la décision (article R4815 du code de l'urbanisme).

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC

Service Urbanisme et Aménagement
 Le service urbanisme reçoit le public de 8h30 à 12h30 sans rendez-vous au 02 51 35 99 95 ou urbanisme@ville-noirmoutier.fr

Pour connaître la faisabilité d'un projet, UNIQUEMENT sur rendez-vous avec la présentation d'un avant-projet.

La comcom est aussi à votre service pour vous aider dans vos projets de rénovation ou de construction
 Retrouver ICI toutes les informations

Nous restons à votre écoute, pour toutes demandes, envoyez-nous un mail à : contact@asa-boisdelachaise.fr